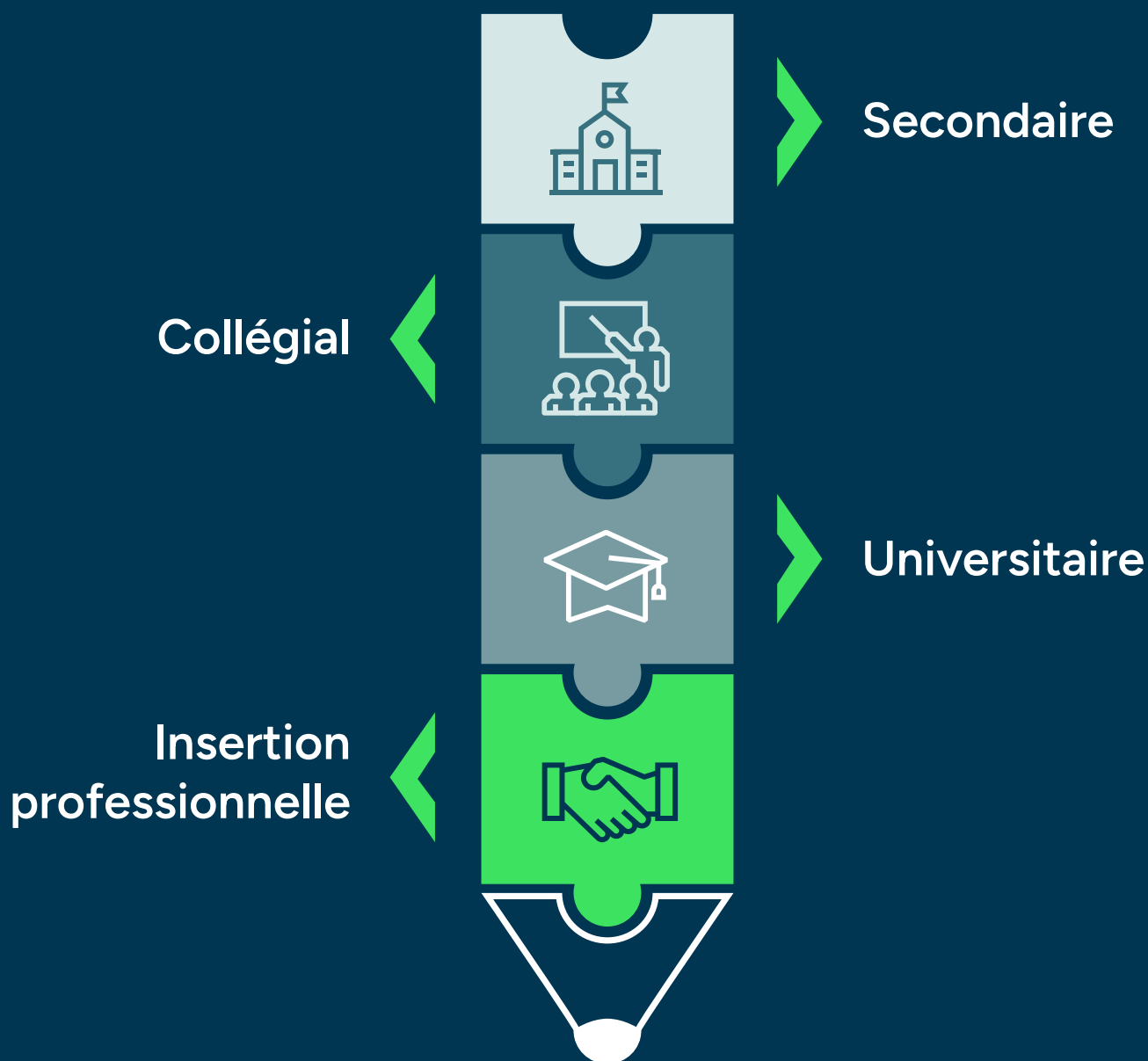


Transitions interordres et accès aux services et aux mesures d'accommodement pour les personnes étudiantes en situation de handicap dans la Capitale-Nationale



Mission

Dans un contexte où les enjeux d'accessibilité, d'équité et de réussite éducative prennent une importance croissante, les établissements d'enseignement supérieur de la région de la Capitale-Nationale souhaitent renforcer la cohérence de leurs actions, affirmer une vision commune et consolider une identité régionale forte des Services adaptés. Cette démarche repose sur une concertation entre les personnes professionnelles des Services adaptés et les partenaires socio-économiques, dans une perspective de collaboration et de continuité des parcours.

Contexte

L'adaptation aux études supérieures constitue un défi pour l'ensemble des personnes étudiantes. Toutefois, pour les personnes étudiantes en situation de handicap (PESH) ou ayant des besoins particuliers en raison d'une limitation fonctionnelle (PEBP), ces défis peuvent être amplifiés. Ils peuvent se traduire, entre autres, par une diminution du sentiment d'efficacité personnelle, une atteinte à l'estime de soi, un sentiment d'insécurité ou l'impression de ne pas disposer des mêmes chances que les autres, nécessitant des efforts supplémentaires pour atteindre les mêmes objectifs, etc. Ces enjeux peuvent avoir des répercussions significatives sur l'accessibilité, la persévérance et la réussite aux études supérieures des PESH et des PEBP. Dans ce contexte, le rôle des Services adaptés s'avère essentiel pour soutenir ces personnes étudiantes et favoriser leur pleine participation au parcours académique.

Les Services adaptés, qui sont-ils ?

Présents dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur québécois, les Services adaptés accueillent, soutiennent et accompagnent les PESH et les PEBP tout au long de leur cheminement scolaire. Ils œuvrent à la mise en place de mesures d'accompagnement et d'accommodement, tout en contribuant à la sensibilisation des milieux et à la réduction des préjugés, afin de permettre à ces personnes étudiantes d'atteindre leurs objectifs scolaires et professionnels au même titre que leurs pairs.

Constats des défis rencontrés

Les personnes professionnelles des Services adaptés des établissements d'enseignement supérieur ainsi que les partenaires socio-économiques de la région de la Capitale-Nationale reconnaissent que les PESH et les PEBP peuvent être confrontées à divers défis tout au long de leur parcours académique et lors de leur transition vers le marché du travail. Par ailleurs, chaque ordre d'enseignement fait face à ses propres enjeux en matière de soutien, d'accompagnement et d'organisation des services, tout comme en ce qui concerne la collaboration interordre et intersectorielle. Ces constats révèlent l'importance d'une action concertée visant à améliorer la continuité des services, à harmoniser les pratiques et à soutenir le développement de l'autonomie et de l'autodétermination des personnes étudiantes.





Secondaire

Défis pour l'élève

- Connaître et comprendre ses limitations fonctionnelles;
- Développer sa capacité à utiliser de façon autonome ses stratégies pour s'autoréguler;
- Développer son autodétermination.

Défis pour le milieu scolaire

- Accompagner l'élève afin qu'il développe son autonomie;
- Augmenter l'exposition aux expériences de travail, à la vie future;
- Développer une continuité de services avec les autres ordres d'enseignement;
- Considérer la réalité, la contrainte et la limite de nos partenaires;
- Veiller à ne pas se dérober de nos obligations scolaires.



Collégial

Défis pour la personne étudiante

- Comprendre son ou ses diagnostics, les limitations associées et les stratégies ou les outils pour y remédier;
- Être en mesure de bien utiliser ses outils pour être efficace;
- Être capable d'identifier et de nommer ses besoins;
- Renforcer son autonomie.

Défis pour le milieu collégial

- Améliorer les connaissances du personnel enseignant quant aux défis reliés aux PESH et aux PEBP;
- Partager la responsabilité de l'accompagnement des PESH;
- Accompagner la personne étudiante dans le développement de son autonomie, sans que le recours aux services nuise à sa capacité d'agir par elle-même;
- Arrimer les recommandations d'accommodement avec la réalité des différentes disciplines, compétences et les milieux de stage.



Universitaire

Défis pour la personne étudiante

- Connaître et comprendre l'incidence de ses limitations fonctionnelles et les moyens pour y remédier, autant sur le plan scolaire que celui de l'intégration sur le marché du travail;
- Être capable d'identifier ce qui relève de sa situation de handicap, de ce qui n'en relève pas, ainsi que ses forces et ses défis;
- Continuer à développer son autodétermination;
- Préparer sa transition vers le marché du travail.

Défis pour le milieu collégial

- Accompagner la personne étudiante afin qu'elle développe son autonomie et les stratégies nécessaires à sa réussite universitaire ainsi que son intégration future sur le marché du travail;
- Développer une continuité de services avec les autres ordres d'enseignement, les organismes d'employabilité et le marché du travail;
- Arrimer les recommandations d'accommodement avec la réalité des différentes disciplines, compétences et les milieux de stage.



Insertion professionnelle

Défis pour la personne en recherche d'emploi

- Accepter ses limitations;
- Être capable de nommer ses besoins;
- Préparer sa transition vers le marché du travail.

Défis pour les organismes de soutien à l'employabilité

- Obtention d'un rapport médical, avec diagnostic officiel, pour certaines mesures.

Défis pour le milieu de l'emploi

- Connaissance des limitations de la personne (elle doit se reconnaître en premier lieu);
- Connaissance des besoins liés à l'organisation du travail de la personne selon ses limitations.

Cet outil de transfert de connaissances a été élaboré dans le cadre du groupe de travail sur les Services adaptés du Pôle régional en enseignement supérieur de la Capitale-Nationale (Pôle Québec). En facilitant la concertation et la collaboration entre les collèges, les universités et les acteurs socio-économiques de la région de la Capitale-Nationale, le Pôle Québec vise à améliorer l'accessibilité à l'enseignement supérieur, la réussite étudiante et la fluidité des parcours de formation. Il vise également à renforcer les liens entre les établissements d'enseignement supérieur de la région, à répondre aux enjeux de développement régional et à mutualiser les ressources pour créer un modèle adapté aux besoins de la région.